



États financiers
Pour l'exercice clos le 29 février 2016

Fondation canadienne de la faune
États financiers
Pour l'exercice clos le 29 février 2016

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	1
États financiers	
État de la situation financière	3
État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds	4
État des flux de trésorerie	5
Résumé des principales méthodes comptables	6
Notes afférentes aux états financiers	11
Annexe des fonds affectés et de dotation	21

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de la Fondation canadienne de la faune

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Fondation canadienne de la faune, qui comprennent l'état de la situation financière au 29 février 2016, et les états des résultats et de l'évolution des soldes de fonds, et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Rapport de l'auditeur indépendant (suite)

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation canadienne de la faune au 29 février 2016, ainsi que de ses résultats et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Collins Barrow Ottawa s.r.l.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés
Le 24 juin 2016
Ottawa (Ontario)

Fondation canadienne de la faune État de la situation financière

29 février 2016

(Avec les montants correspondants au 28 février 2015)

	Fonds affectés et de dotation (annexe)				2016 Fonds totaux	2015 Fonds totaux
	Fonds général	Fonds affectés	Fonds de dotation	Total		
Actifs						
Actifs à court terme						
Trésorerie (note 1)	110 998 \$	17 555 \$	5 354 \$	22 909 \$	133 907 \$	97 616 \$
Placements à court terme (note 2)	3 948	20 456	69 816	90 272	94 220	98 922
Créances	4 223	119	-	119	4 342	3 847
Charges payées d'avance (note 3)	83 188	-	-	-	83 188	50 442
	202 357	38 130	75 170	113 300	315 657	250 827
Actifs à long terme						
Placements (note 2)	1 747 944	176 786	159 973	336 759	2 084 703	2 402 538
Imprimerie, au coût	1 250	-	-	-	1 250	1 250
	1 749 194	176 786	159 973	336 759	2 085 953	2 403 788
	1 951 551 \$	214 916 \$	235 143 \$	450 059 \$	2 401 610 \$	2 654 615 \$

Passifs et soldes de fonds

Passifs à court terme

Comptes fournisseurs et charges à payer	26 568 \$	444 \$	-	444 \$	27 012 \$	18 146 \$
Dû à la Fédération canadienne de la faune (note 9)	62 605	-	-	-	62 605	140 297
Produits reportés (note 3)	51 000	-	-	-	51 000	74 800
Apports reportés (note 4)	17 328	-	-	-	17 328	17 328
	157 501	444	-	444	157 945	250 571

Soldes de fonds (note 5)

Affectés à l'externe (notes 6 et 7)						
Produits et capital de dotation	-	210 987	235 143	446 130	446 130	420 702
Gain net non réalisé sur placements	-	3 485	-	3 485	3 485	79 839
Affectés à l'interne (note 8)	1 187 085	-	-	-	1 187 085	1 151 144
Non affectés (note 8)						
Exploitation	556 705	-	-	-	556 705	251 269
Gain net non réalisé sur placements	50 260	-	-	-	50 260	501 090
	1 794 050	214 472	235 143	449 615	2 243 665	2 404 044
	1 951 551 \$	214 916 \$	235 143 \$	450 059 \$	2 401 610 \$	2 654 615 \$

Pour le conseil : Pat Doyle Président Roland Michaud Trésorier

Fondation canadienne de la faune

État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds

Pour l'exercice clos le 29 février 2016

(Avec les montants correspondants pour l'exercice clos le 28 février 2015)

	Fonds affectés et de dotation (annexe)							
	Fonds général		Fonds affectés		Fonds de dotation		Total	Total
	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015
Produits								
Subventions (note 9)	466 247 \$	490 186 \$	-	-	-	-	-	-
Dons commémoratifs (note 9)	35 941	36 921	-	-	-	-	-	-
Autres dons	49 739	21 825	-	-	4 150	1 150	4 150	1 150
Intérêts et dividendes	67 447	66 714	15 823	16 575	-	-	15 823	16 575
Gain net réalisé sur vente de placements	116 866	31 773	17 324	651	-	-	17 324	651
Collecte de fonds	271 841	35 221	-	-	-	-	-	-
	1 008 081	682 640	33 147	17 226	4 150	1 150	37 297	18 376
Charges (note 9)								
Honoraires professionnels	49 996	35 684	1 869	2 060	-	-	1 869	2 060
Application de la stratégie	10 114	5 894	-	-	-	-	-	-
Bourses, subventions et programmes (note 9)	301 800	337 700	10 000	5 600	-	-	10 000	5 600
Salaires et charges sociales	96 027	133 847	-	-	-	-	-	-
Frais fiduciaires	1 218	1 824	-	-	-	-	-	-
Développement du marché	5 163	19 437	-	-	-	-	-	-
Frais de déplacement, de bureau et autres	5 280	7 167	-	-	-	-	-	-
Frais de collecte de fonds	197 106	37 156	-	-	-	-	-	-
	666 704	578 709	11 869	7 660	-	-	11 869	7 660
Excédent des produits par rapport aux charges de l'exercice avant l'élément ci-dessous	341 377	103 931	21 278	9 566	4 150	1 150	25 428	10 716
Variation nette du gain (perte) non réalisé(e) sur placements (notes 6 et 8)	(450 830)	5 681	(76 354)	12 319	-	-	(76 354)	12 319
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges de l'exercice	(109 453)	109 612	(55 076)	21 885	4 150	1 150	(50 926)	23 035
Soldes de fonds, début de l'exercice	1 903 503	1 793 891	269 548	247 663	230 993	229 843	500 541	477 506
Soldes de fonds, fin de l'exercice	1 794 050 \$	1 903 503 \$	214 472 \$	269 548 \$	235 143 \$	230 993 \$	449 615 \$	500 541 \$

Fondation canadienne de la faune État des flux de trésorerie

Pour l'exercice clos le 29 février **2016** **2015**

(Avec les montants correspondants pour l'exercice clos le 28 février 2015)

Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges
de l'exercice

Fonds général	(109 453) \$	109 612 \$
Fonds affectés et de dotation	(50 926)	23 035
Moins : Dons reçus des fonds de dotation ajoutés au capital des fonds	(4 150)	(1 150)

(164 529) 131 497

Ajustements pour

Gain net réalisé sur vente de placements	(134 190)	(32 424)
Variation nette du (gain) perte non réalisé(e) sur placements	527 184	(18 000)

228 465 81 073

Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement

Créances	(495)	(2 551)
Charges payées d'avance	(32 746)	(50 442)
Comptes fournisseurs et charges à payer	8 866	3 834
Dû à la Fédération canadienne de la faune	(77 692)	(23 280)
Produits reportés	(23 800)	74 800

102 598 83 434

Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement

Augmentation nette des placements

(70 457) (12 303)

Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Dons reçus des fonds de dotation ajoutés au capital
des fonds

4 150 1 150

Augmentation nette de trésorerie au cours de l'exercice

36 291 72 281

Trésorerie, début de l'exercice

97 616 25 335

Trésorerie, fin de l'exercice

133 907 \$ 97 616 \$

Fondation canadienne de la faune

Résumé des principales méthodes comptables

29 février 2016

Nature de l'organisation La Fondation canadienne de la faune (la « Fondation ») a été prorogée en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations sans but lucratif* le 21 août 2014 comme Canadian Wildlife Foundation Fondation canadienne de la faune. Conformément aux statuts de prorogation (les « statuts ») de la Fondation dressés au titre de la Loi, l'objectif principal de la Fondation est de recevoir et de conserver des fonds pour l'usage et le bénéfice de la Fédération canadienne de la faune (la « Fédération ») ou d'autres donateurs reconnus en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada). La Fondation fait également progresser l'éducation en offrant des bourses d'études, bourses, prix et autres formes d'aide financière aux étudiants intéressés par la faune et la conservation de l'habitat. Les statuts de la Fondation établissent une catégorie de membres et son premier règlement de fonctionnement général exige que ses membres soient au conseil d'administration de la Fédération. La Fondation est donc contrôlée par la Fédération. Les statuts de la Fondation exigent également que les biens résiduels lors de la liquidation de la Fondation, après la quittance de ses passifs, seront versés à la Fédération, ou si la Fédération cesse d'être un organisme de bienfaisance enregistré, à un ou plusieurs donateurs reconnus au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada).

La Fondation est un organisme de bienfaisance enregistré. Elle est donc exonérée d'impôts sur le revenu et peut émettre des reçus aux fins d'impôt à ses donateurs.

Base de présentation Ces états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif qui font partie des principes comptables généralement reconnus du Canada et qui comprennent les principales méthodes comptables suivantes.

Utilisation d'estimations La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et passifs et des produits et des charges comptabilisés à la date des états financiers. Les résultats réels pourraient être différents des meilleures estimations de la direction à mesure que des informations additionnelles deviennent disponibles. Ces estimations et hypothèses sont examinées périodiquement et, lorsque des ajustements sont nécessaires, ceux-ci sont effectués dans l'exercice au cours duquel ils sont connus.

Les estimations importantes comprennent les hypothèses utilisées pour estimer : la juste valeur des placements et revenus de placement, les provisions pour les charges à payer et la ventilation des charges.

Fondation canadienne de la faune

Résumé des principales méthodes comptables

29 février 2016

Instruments financiers

Les instruments financiers sont des actifs ou passifs financiers de la Fondation qui, en général, représentent pour la Fondation un droit contractuel de recevoir de la trésorerie ou un autre actif financier d'une tierce partie ou l'obligation de payer de la trésorerie ou un autre actif financier à une tierce partie.

Évaluation des instruments financiers

La Fondation évalue initialement ses actifs financiers et passifs financiers à leur juste valeur, à l'exception de certaines transactions avec lien de dépendance.

La Fondation évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres et autres instruments cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans l'état des résultats.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent la trésorerie, certains placements et les créances. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent les comptes fournisseurs et charges à payer et montants dû à la Fédération canadienne de la faune. Les actifs financiers évalués à la juste valeur comprennent certains placements. La Fondation n'a aucuns passifs financiers évalués à la juste valeur.

Perte de valeur d'un actif financier

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à des tests de dépréciation lorsqu'il existe des indications d'une perte de valeur. Le montant de la réduction est comptabilisé dans l'état des résultats. La dépréciation précédemment constatée peut être reprise dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, pourvu que l'actif n'excède pas le montant établi avant la constatation de la perte de valeur. Le montant de la reprise est comptabilisé dans l'état des résultats.

Coûts de transaction des instruments financiers

La Fondation comptabilise ses coûts de transaction dans l'état des résultats de la période où ils sont engagés. Cependant, les instruments financiers qui ne seront pas évalués ultérieurement à la juste valeur sont ajustés selon les coûts de transaction qui sont directement attribuables à leur origine, émission ou prise en charge.

Fondation canadienne de la faune

Résumé des principales méthodes comptables

29 février 2016

Devise étrangère

Les transactions qui ont eu lieu au cours de l'exercice en devise étrangère ont été convertis en dollars canadiens au taux de change effectif à la date de la transaction, le cas échéant. Les actifs monétaires en devise étrangère, s'il y a lieu, ont été convertis au taux de change effectif en fin d'exercice. Tous gains ou pertes qui résultent de cette conversion sont inclus dans la détermination de l'excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges pour l'exercice.

Constatation des produits et comptabilité par fonds

La Fondation applique la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour la comptabilisation des apports. Selon cette méthode, les apports affectés à l'exploitation générale ou à des fins restreintes pour lesquelles un fonds affecté n'a pas encore été établi sont constatés dans les produits du fonds général au cours de l'exercice auquel les charges liées sont engagées. Tous autres apports affectés sont constatés dans les produits du fonds affecté approprié. Les apports non affectés sont constatés dans les produits du fonds général lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son recouvrement est raisonnablement assuré. Les apports de dotation sont constatés dans les produits du fonds de dotation.

Les produits financiers sont constatés dans les produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir. Les variations de la juste valeur des placements sont constatées à l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds comme composante du fonds général ou comme composante d'un fonds affecté si elles sont associées à un placement d'un fonds affecté. Les produits financiers réalisés et les variations de juste valeur sur les ressources du fonds de dotation sont constatés dans les produits du fonds affecté connexe.

Les produits des activités de collecte de fonds sont constatés dans les produits dans l'exercice au cours duquel l'événement a lieu.

Fonds général

Le fonds général comprend la prestation des programmes, les activités de collecte de fonds et les activités administratives de la Fondation. Le fonds présente les ressources non affectées et les montants affectés à l'interne représentant le capital permanent, et les ressources affectées à l'externe et les charges pour lesquels un fonds affecté n'a pas été établi.

Fonds affectés

Les fonds affectés comprennent :

- Les ressources affectées à l'externe qui doivent être utilisées pour le financement de projets spécifiques pour lesquels un fonds affecté a été établi; et

Fondation canadienne de la faune

Résumé des principales méthodes comptables

29 février 2016

Constatation des produits et comptabilité par fonds (suite)

Fonds affectés (suite)

- Les produits financiers réalisés et les variations de juste valeur sur le capital du fonds de dotation qui doivent être utilisés conformément à la nature des affectations imposées par les contributeurs du fonds de dotation.

En plus des produits financiers non dépensés du fonds de dotation, la Fondation maintient le fonds affecté suivant :

Fonds canadien de la faune

Le fonds canadien de la faune a été établi par la Fédération canadienne de la faune pour financer divers programmes de conservation.

Fonds de dotation

Le fonds de dotation accumule du capital contribué à des fins de dotation. La nature de chaque fonds de dotation est la suivante :

Fonds commémoratif Orville Erickson

Tous les produits financiers générés par le capital du fonds font partis des fonds affectés à être utilisés pour fournir des bourses aux étudiants qui ont démontré un engagement et un enthousiasme pour la faune.

Fonds commémoratif Captain Richard Lloyd

Tous les produits financiers générés par le capital du fonds font partis des fonds affectés à être utilisés pour financer la recherche de rapace.

Fonds de bourse commémoratif Neil Maurer

Tous les produits financiers générés par le capital du fonds font partis des fonds affectés à être utilisés pour financer des projets liés à la foresterie.

Fonds de bourse Frances Elizabeth Hilder

Tous les produits financiers générés par le capital du fonds font partis des fonds affectés à être utilisés pour fournir des bourses aux étudiants aux fins de l'étude et de la recherche dans le domaine de la conservation des forêts.

Autres fonds

Ces fonds sont constitués du fonds de l'ancien président et du fonds commémoratif Laurie Planck. Tous les produits financiers générés par le capital de ces fonds font partis des fonds affectés à être utilisés pour

Fondation canadienne de la faune

Résumé des principales méthodes comptables

29 février 2016

Constatation des produits et comptabilité par fonds (suite)

Fonds de dotation (suite)

Autres fonds (suite)

fournir du financement aux groupes scolaires des niveaux entre les sixième et neuvième années aux fins de la promotion de la conscience environnementale en plein air et pour fournir du financement aux étudiants pour exécuter des projets d'habitat dans leurs communautés, respectivement.

Gain net (perte nette) non réalisé(e) sur placements

Les variations de la juste valeur des placements sont constatées aux résultats de la Fondation tels qu'elles se présentent. La Fondation sépare la partie non réalisée des variations de la juste valeur existantes à la fin de l'exercice comme une composante distincte des soldes des fonds général ou affectés, le cas échéant.

Apports de services

Les membres du conseil des fiduciaires offrent leurs temps à la Fondation afin de l'aider dans ses activités de prestation de services. Les membres du conseil des fiduciaires et d'autres bénévoles aident également avec les activités de collecte de fonds. Les apports de services ne sont pas reconnus aux états financiers en raison de la difficulté de déterminer la juste valeur.

De plus, comme énoncé à la note 9 des présents états financiers, la Fédération canadienne de la faune fait des apports de services à la Fondation. Ces services ne sont pas reflétés aux présents états financiers.

Ventilation des charges

Parfois, la Fondation entreprend des projets et/ou fournit des fonds pour atteindre ses objectifs comme énoncées dans la rubrique « Nature de l'organisation ». De plus, la Fondation s'engage dans des activités de collecte de fonds. Les coûts des activités de la Fondation comprennent les charges qui sont directement reliées à leur exécution. Les salaires et charges sociales de la Fondation ne sont pas ventilés aux activités. Par conséquent, les charges générales et administratives ainsi que les frais de collecte de fonds ne sont pas ventilés aux autres activités.

Fondation canadienne de la faune

Notes afférentes aux états financiers

29 février 2016

(Avec les montants correspondants du 28 février 2015)

1. Trésorerie

La trésorerie de la Fondation est déposée dans une banque à charte canadienne. Les montants de trésorerie aux présents états financiers dans les fonds général, affecté et de dotation sont une allocation des comptes bancaires du fonds général de la Fondation. Puisque les fonds de trésorerie sont détenues temporairement, ces fonds sont maintenus d'une base consolidée et en général ne portent pas d'intérêt.

2. Placements

Les placements de la Fondation se composent d'instruments financiers portant intérêt et de capitaux propres et titres convertibles ne portant aucun intérêt. Les instruments financiers qui portent intérêt génèrent leur intérêt comme suit :

- Les comptes de trésorerie portent intérêt à des taux nominaux; et
- Les obligations canadiennes et provinciales, les obligations de sociétés ainsi que les autres instruments à produit fixe, portent un taux d'intérêt effectif moyen pondéré de 3,16 % (3,73 % en 2015).

Placements à court terme

	2016		2015	
	Valeur comptable	Coût	Valeur comptable	Coût
Trésorerie	1 176 \$	1 176 \$	7 990 \$	7 990 \$
Obligations gouvernementales canadiennes et provinciales, obligations de sociétés et certificats de placement garanti, à la juste valeur (voir ci-dessous)	93 044	93 044	90 932	90 932
	94 220 \$	94 220 \$	98 922 \$	98 922 \$

La valeur comptable des placements à court terme est répartie comme étant 3 948 \$ (6 186 \$ en 2015) pour le fonds général et 90 272 \$ (92 736 \$ en 2015) pour les fonds affectés et de dotation.

Les placements à court terme peuvent être facilement liquidés si nécessaire. La valeur comptable des placements à court terme comptabilisés au coût amorti se rapproche de leur valeur de marché actuelle. Le montant de la variation net de ces placements est le résultat des échéances, des rachats, des réinvestissements et des achats.

Fondation canadienne de la faune

Notes afférentes aux états financiers

29 février 2016

(Avec les montants correspondants du 28 février 2015)

2. Placements (suite)

Placements non courant du fonds général

	2016		2015	
	Valeur comptable	Coût	Valeur comptable	Coût
Actions et titres convertibles canadiens et américains, à la juste valeur	1 570 645 \$	1 590 012 \$	1 754 430 \$	1 271 756 \$
Obligations canadiennes et provinciales, gouvernementales et de sociétés, et instruments à produit fixe, à la juste valeur	177 299	178 581	254 347	235 931
	1 747 944 \$	1 768 593 \$	2 008 777 \$	1 507 687 \$

Les actions américaines sont présentées en dollars canadiens et totalisent 226 514 \$ en dollars américains (216 702 \$ en dollars américains en 2015).

La valeur comptable des placements non courant du fonds général reflète leur juste valeur actuelle. Le changement du montant net de ces placements est le résultat des échéances, des rachats, des réinvestissements, des achats et des variations de la juste valeur.

Placements non courant des fonds affectés et de dotation

	2016		2015	
	Valeur comptable	Coût	Valeur comptable	Coût
Actions et titres convertibles canadiens et américains, à la juste valeur	237 690 \$	246 403 \$	299 445 \$	226 097 \$
Bonds du gouvernement canadien, de gouvernements provinciaux ou de corporations, et les titres à revenu fixe, à la juste valeur	99 069	95 225	94 316	87 825
	336 759 \$	341 628 \$	393 761 \$	313 922 \$

Les actions américaines sont présentées en dollars canadiens et totalisent 27 319 \$ en dollars américains (28 435 \$ en dollars américains en 2015).

La valeur comptable des placements non courant des fonds affectés et de dotation reflète leur juste valeur actuelle. Le montant de la variation net de ces placements est le résultat des échéances, des rachats, des réinvestissements, des achats et des variations de la juste valeur.

Fondation canadienne de la faune

Notes afférentes aux états financiers

29 février 2016

(Avec les montants correspondants du 28 février 2015)

3. Charges payées d'avance, produits reportés et collecte de fonds

Dans le cadre d'un événement de collecte de fonds, qui est tenu après le 29 février 2016, la Fondation a engagé des coûts directs et a effectué des dépôts pour l'événement totalisant 83 188 \$ qui ont été constatés comme charges payées d'avance à l'état de la situation financière de la Fondation. De plus, des produits de collecte de fonds de 51 000 \$ ont été reçus le ou avant le 29 février 2016 et ont été constatés comme produits reportés à l'état de la situation financière de la Fondation. Des promesses de produits en relation à l'événement consistant de commandites supplémentaires, de dons et de vente de billets pour un montant de 62 000 \$ ont été reçus le ou avant le 29 février 2016, et, conformément à la méthode comptable de constatation des produits, les promesses ne sont pas constatées aux états financiers jusqu'à ce que les fonds soient reçus.

Engagement et garantie

En lien avec l'événement de collecte de fonds, la Fondation a été tenue de fournir l'installation qui sera utilisé avec une garantie de produits de 40 000 \$ plus les frais et taxes applicables, dont quelques taxes qui seraient recouvrables par la Fondation, pour un montant total net approximatif de 50 000 \$. La Fondation n'a pas été tenue de payer cette garantie puisque l'événement a généré des produits suffisants pour l'installation. De plus, la Fondation a conclu d'autres accords en lien avec l'événement pour un montant approximatif de 101 000 \$ qui sera passé en charge au cours de l'exercice financier 2017.

4. Apports reportés

Au cours d'un exercice financier précédent, la Fondation avait reporté un legs de 117 328 \$ à être utilisé pour un projet futur, tel qu'était convenu avec l'exécutrice d'une succession. Puisqu'un fonds affecté spécifique n'a pas été établi pour ce legs à ce moment-là, il a été reporté et ne sera donc pas inclus avec les produits du fonds général jusqu'à ce que le projet approprié est convenu et les charges connexes sont engagées. Un projet a été convenu et des charges associées de 100 000 \$ ont été engagées.

Le solde de 17 328 \$ (17 328 \$ en 2015) du legs est reporté jusqu'à ce que des charges supplémentaires appropriées sont convenues.

Fondation canadienne de la faune

Notes afférentes aux états financiers

29 février 2016

(Avec les montants correspondants du 28 février 2015)

5. Informations sur le capital

Global

Le capital de la Fondation est composé de ses fonds général, affecté et de dotation, tel qu'énoncé aux notes 6, 7 et 8 des présents états financiers. Le but de chaque composante des fonds général, affecté et de dotation ainsi que les détails concernant les exigences imposées de l'externe sur le capital de la Fondation sont énoncées au résumé des principales méthodes comptables qui accompagne ces états financiers.

Objectifs

Les objectifs de la Fondation lors de la gestion de son capital sont de maintenir sa capacité de :

- Opérer efficacement;
- Fournir des liquidités suffisantes;
- Générer des flux de trésorerie prévisibles afin de promouvoir l'objectif de la Fédération canadienne de la faune, de favoriser la compréhension des processus naturels afin que les gens peuvent vivre en harmonie avec la terre en utilisant et ménageant ses ressources naturelles renouvelables d'une manière qui maintient sa productivité et sa beauté pour le bénéfice et l'enrichissement de la société à long terme;
- Générer des flux de trésorerie prévisibles afin de maximiser le financement de projets de conservation valables, qui concorde avec le rôle fondamental de la Fondation de distribuer des fonds à l'appui d'un large éventail de causes impliquant la faune et l'environnement canadienne;
- Rencontrer le contingent des versements tel que déterminé par l'Agence du revenu du Canada; et
- Avoir des fonds disponibles pour des augmentations inattendues de charges ou des diminutions des produits.

Autres montants

La Fondation a aussi un legs reporté lié à un projet futur, décrit à la note 4 des présents états financiers, qui est disponible pour financer un projet futur de la Fondation.

Autre information

En outre, les politiques de gestion de risques financiers de la Fondation, tel qu'expliqué à la note 10 des présents états financiers, furent établies afin d'aider la Fondation à rencontrer ses objectifs décrits. Le conseil d'administration de la Fondation n'établit pas de critères quantitatifs pour le retour de capital, autres que celles énoncés dans ses politiques de gestion des risques financiers.

Fondation canadienne de la faune

Notes afférentes aux états financiers

29 février 2016

(Avec les montants correspondants du 28 février 2015)

6. Fonds affectés

Les fonds affectés à l'externe sont composés du produit gagné sur le capital détenu aux fins de dotation moins les charges engagées conformément à la nature des affectations imposées par les donateurs des fonds ainsi qu'un don qui est affecté par la Fédération canadienne de la faune.

	2016	2015
Solde d'exploitation, début de l'exercice	189 709 \$	180 143 \$
Intérêts, dividendes et gain net réalisé sur la vente des placements du fonds de dotation	33 147	17 226
Bourses et subventions versées	(10 000)	(5 600)
Autres charges	(1 869)	(2 060)
Solde d'exploitation, fin de l'exercice	210 987 \$	189 709 \$
Gain net non réalisé sur le solde des placements, au début de l'exercice	79 839 \$	67 520 \$
Variation nette du gain (perte) non réalisé(e) sur les placements pour l'exercice	(76 354)	12 319
Gain net non réalisé sur le solde des placements, fin de l'exercice	3 485 \$	79 839 \$
Solde total des fonds affectés, fin de l'exercice	214 472 \$	269 548 \$

Au cours de l'exercice 2016, la variation des gains et pertes non réalisé(e)s totalise une perte nette non réalisée de 76 354 \$ (gain de 12 319 \$ en 2015). Le gain ou la perte est constaté dans les fonds affectés à l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds.

Les fonds affectés à l'externe sont liés aux fonds affectés et de dotation suivant :

	2016	2015
Fonds canadien de la faune	220 \$	220 \$
Fonds commémoratif Orville Erickson	158 251	196 049
Fonds commémoratif Capitain Richard Lloyd	18 528	32 542
Fonds de bourse commémoratif Neil Maurer	3 032	2 608
Fonds de bourse Frances Elizabeth Hilder	33 407	37 118
Autres fonds	1 034	1 011
	214 472 \$	269 548 \$

Fondation canadienne de la faune

Notes afférentes aux états financiers

29 février 2016

(Avec les montants correspondants du 28 février 2015)

7. Fonds de dotation

Le capital du fonds de dotation se compose de :

	2016	2015
Fonds commémoratif Orville Erickson	112 929 \$	112 929 \$
Fonds commémoratif Capitain Richard Lloyd	70 269	66 119
Fonds commémoratif de forêt Neil Maurer	20 100	20 100
Fonds de bourse Frances Elizabeth Hilder	30 000	30 000
Autres fonds	1 845	1 845
	235 143 \$	230 993 \$

Le capital du fonds de dotation a augmenté de 4 150 \$ de dons pour l'exercice 2016 (1 150 \$ en 2015).

8. Fonds général

	Pour l'exercice clos le 29 février 2016			
		Non affecté		
		Affecté à l'interne pour le capital permanent	Exploitation	
Solde, début de l'exercice	1 151 144 \$	251 269 \$	501 090 \$	1 903 503 \$
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges de l'exercice	-	341 377	(450 830)	(109 453)
	1 151 144	592 646	50 260	1 794 050
Affectations imposées à l'interne constituées de dons commémoratifs pour l'exercice (note 9)	35 941	(35 941)	-	-
Solde, fin de l'exercice	1 187 085 \$	556 705 \$	50 260 \$	1 794 050 \$

Fondation canadienne de la faune Notes afférentes aux états financiers

29 février 2016

(Avec les montants correspondants du 28 février 2015)

8. Fonds général (suite)

	Pour l'exercice clos le 28 février 2015			
	Affecté à l'interne pour le capital permanent	Non affecté		Total
		Exploitation	Gain net non réalisé sur les placements	
Solde, début de l'exercice	1 114 223 \$	184 259 \$	495 409 \$	1 793 891 \$
Excédent des produits par rapport aux charges de l'exercice	-	103 931	5 681	109 612
	1 114 223	288 190	501 090	1 903 503
Affectations imposées à l'interne constituées de dons commémoratifs pour l'exercice (note 9)	36 921	(36 921)	-	-
Solde, fin de l'exercice	1 151 144 \$	251 269 \$	501 090 \$	1 903 503 \$

Les comptes ci-haut ont été anciennement appelé le fonds de capital permanent. Depuis sa création, toutes les sommes reçues, soit comme dons commémoratifs ou frais d'abonnement à vie, ont été placées dans ce fonds pour conserver leur capital. Il était prévu que les sommes gagnées en raison de l'investissement de ces fonds seraient disponibles pour financer des projets de conservation valables.

Au cours de l'exercice 2016, la variation des gains et pertes non réalisé(e)s sur les placements totalise une perte nette non réalisée de 450 830 \$ (gain de 5 681 \$ en 2015). Les gains et les pertes sont comptabilisés dans le fonds général dans l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds.

9. Opérations entre apparentés

Certaines charges administratives de la Fondation sont payées par la Fédération canadienne de la faune (la « Fédération ») pour la Fondation, puis sont ensuite remboursées par la Fondation à la Fédération. La Fédération fournit aussi des services généraux et administratifs qui n'ont pas été totalement imputés à la Fondation et ne sont pas pleinement reflétés aux présents états financiers. Les charges à la Fondation pour des services administratifs pour l'exercice représentent des coûts recouverts et totalisent 109 300 \$ (152 749 \$ en 2015) et sont incluses dans les charges à l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds de la Fondation. Ces opérations se font dans le cours normal des activités et sont évaluées à la valeur d'échange, ce qui représente le montant réel des charges engagées par la Fédération pour la Fondation.

Fondation canadienne de la faune

Notes afférentes aux états financiers

29 février 2016

(Avec les montants correspondants du 28 février 2015)

9. Opérations entre apparentés (suite)

Au cours de l'exercice 2016, le montant affecté à l'interne pour le capital permanent du fonds général de la Fondation a augmenté de 35 941 \$ (36 921 \$ en 2015) suite à des dons commémoratifs reçus en conjonction avec la Fédération.

De temps à autres, la Fédération et la Fondation financent leurs programmes entre eux. Au cours de l'exercice, la Fondation a versé des fonds à la Fédération au montant de 253 700 \$ (303 700 \$ en 2015) pour divers programmes. En outre, la Fédération a transféré des fonds à la Fondation au montant de 212 547 \$ (211 486 \$ en 2015).

Les montants du fonds général dus à la Fédération de 62 605 \$ (140 297 \$ en 2015) résultent de la valeur nette des montants non versés liés aux dons commémoratifs recueillis, et des charges générales et administratifs payées par la Fédération pour la Fondation. Ces montants dus et à recevoir de la Fédération ne portent aucun intérêt et sont remboursables sur demande.

10. Risques et concentrations des instruments financiers

La Fondation est exposée à divers risques provenant de ses instruments financiers. L'analyse suivante fournit une mesure de l'exposition et des concentrations de risque de la Fondation au 29 février 2016.

Gestion des risques financiers

La Fondation gère son portefeuille de placements de telle manière que l'attente est que, selon les opportunités du marché disponibles, un niveau satisfaisant de croissance du capital et des produits conforme à la sécurité maximale du capital sera atteint. Les stratégies et les placements sélectionnés pour le portefeuille doivent être prudents et conformes à la nature conservatrice générale des objectifs de placement. La Fondation a établi des directives spécifiques pour les fonds de placements et de répartition de l'actif. Les directives de répartition de l'actif sont déterminées par des facteurs tels que les objectifs de rendement, la tolérance au risque, les besoins de liquidités et l'horizon de placement qui s'appliquent aux fonds individuels ainsi qu'aux intentions des donateurs. La politique de placement permet l'acquisition d'actions canadiennes et étrangères; des obligations et titres à revenu fixe; et de la trésorerie et placements à court terme qui seraient considérés comme des équivalents de trésorerie, car ils pourraient être facilement liquidés si nécessaire.

De plus, le compte d'opération de trésorerie de la Fondation est détenu par une banque à charte canadienne.

La Fondation ne participe dans aucune relation de couverture par le biais de ses opérations et ne détient ni utilise des instruments financiers dérivés aux fins de négociation.

Fondation canadienne de la faune

Notes afférentes aux états financiers

29 février 2016

(Avec les montants correspondants du 28 février 2015)

10. Risques et concentrations des instruments financiers (suite)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à respecter ses obligations liées à ses passifs financiers, des exigences de charges et des autres obligations. La Fondation est exposée au risque à l'égard de ses comptes fournisseurs et charges à payer, les montants dus à la Fédération canadienne de la faune et sa capacité de fournir des fonds pour des projets. La Fondation atténue le risque de liquidité en limitant ses placements à des instruments financiers qui peuvent être facilement liquidés si nécessaire.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Le risque de crédit de la Fondation est principalement à l'égard de ses créances.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risques : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix.

Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des taux de change. La Fondation est exposée au risque de change en raison de ses placements américains tel que défini à la note 2 des présents états financiers. Au 29 février 2016, les placements comprennent 253 833 \$ libellés en dollars américains (245 137 \$ en dollars américains en 2015) et sont présentés en dollars canadiens.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt sur les marchés. La Fondation est exposée au risque de taux d'intérêt sur ses instruments financiers à taux d'intérêt fixes et variables. Les obligations gouvernementales canadiennes et provinciales, les obligations de sociétés, les certificats de placement garanti et les placements à revenu fixe détenus par la Fondation, tel qu'énoncé à la note 2 de ces états financiers, portent intérêt à des taux fixes, de sorte que la Fondation est exposée au risque de juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt. La Fondation ne détient pas de montants importants d'instruments financiers à taux variable alors le risque de flux de trésorerie associé est faible.

Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient

Fondation canadienne de la faune

Notes afférentes aux états financiers

29 février 2016

(Avec les montants correspondants du 28 février 2015)

10. Risques et concentrations des instruments financiers (suite)

Autre risque de prix (suite)

causées par des facteurs propres à l'instrument en question ou par son émetteur, ou par des facteurs qui influent sur tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. La perte maximale en raison du risque de prix est représentée par la valeur comptable du portefeuille, comme indiqué dans la note 2 de ces états financiers. Au 29 février 2016, la Fondation a 1 808 335 \$ (2 053 875 \$ en 2015) investi en instruments de capitaux propres négociés sur des marchés actifs.

Risque de crédit d'investissement

Le risque de crédit d'investissement est le risque qu'une partie à un instrument financier cause une perte financière pour l'autre partie par le défaut de respecter une obligation. La Fondation est exposée au risque de crédit de l'investissement par sa trésorerie, ses certificats de placement garanti, ses obligations et titres à revenu fixe, tel qu'indiqué aux notes 1 et 2 de ces états financiers. Le risque de crédit découlant de ces placements est généralement limitée à la valeur comptable de ces investissements.

Risque de concentration de placement

Le risque de concentration de placement est le risque qu'un portefeuille de placement aura une plus grande exposition en raison d'une concentration dans des titres présentant des caractéristiques similaires ou soumis à des conditions économiques, politiques ou autres similaires. Risque de concentration de placement est atténué en assurant que le portefeuille limite les allocations géographiques ainsi que les limites des placements par entité.

Changements des risques

Il n'y a eu aucun changement important dans l'exposition au risque de la Fondation depuis l'exercice 2015.

11. Montants correspondants et informations

Dans certains cas, des montants correspondants et informations financières de l'exercice 2015 ont dû être reclassés pour être conformes à la présentation des états financiers et aux informations financières adoptées pour l'exercice courant.

Fondation canadienne de la faune
Annexe des fonds affectés et de dotation

Pour l'exercice clos le 29 février 2016

	Fonds canadien de la faune	Fonds commémoratif Orville Erickson	Fonds commémoratif Capitain Richard Lloyd	Fonds de bourse commémoratif Neil Maurer	Fonds de bourse Frances Elizabeth Hilder	Autres fonds	Total
Actif net							
Trésorerie (note 1)	220 \$	18 514 \$	1 236 \$	- \$	60 \$	2 879 \$	22 909 \$
Placements à court terme (note 2)	-	1 165	65 659	23 132	316	-	90 272
Créances	-	95	-	-	24	-	119
Placements (note 2)	-	251 761	21 902	-	63 096	-	336 759
Comptes fournisseurs et charges à payer	-	(355)	-	-	(89)	-	(444)
	220 \$	271 180 \$	88 797 \$	23 132 \$	63 407 \$	2 879 \$	449 615 \$
Produits							
Dons	- \$	- \$	4 150 \$	- \$	- \$	- \$	4 150 \$
Intérêts et dividendes	-	10 174	2 768	424	2 434	23	15 823
Gain net réalisé sur vente de placements	-	10 688	6 636	-	-	-	17 324
	-	20 862	13 554	424	2 434	23	37 297
Charges							
Bourses et subventions	-	-	10 000	-	-	-	10 000
Autres	-	1 505	-	-	364	-	1 869
	-	1 505	10 000	-	364	-	11 869
Excédent des produits par rapport aux charges de l'exercice avant l'élément ci-dessous	-	19 357	3 554	424	2 070	23	25 428
Variation nette du gain (perte) non réalisé(e) sur placements (note 6)	-	(57 155)	(13 418)	-	(5 781)	-	(76 354)
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges de l'exercice	-	(37 798)	(9 864)	424	(3 711)	23	(50 926)
Solde, début de l'exercice	220	308 978	98 661	22 708	67 118	2 856	500 541
Solde, fin de l'exercice	220 \$	271 180 \$	88 797 \$	23 132 \$	63 407 \$	2 879 \$	449 615 \$
Composé de :							
Produits affectés à l'externe (note 6)	220 \$	150 001 \$	21 440 \$	3 032 \$	35 260 \$	1 034 \$	210 987 \$
Gain net (perte nette) non réalisé(e) sur placements (note 6)	-	8 250	(2 912)	-	(1 853)	-	3 485
Capital de dotation (note 7)	-	112 929	70 269	20 100	30 000	1 845	235 143
	220 \$	271 180 \$	88 797 \$	23 132 \$	63 407 \$	2 879 \$	449 615 \$

Fondation canadienne de la faune

Annexe des fonds affectés et de dotation (suite)

Pour l'exercice clos le 28 février 2015

	Fonds canadien de la faune	Fonds commémoratif Orville Erickson	Fonds commémoratif Capitain Richard Lloyd	Fonds de bourse commémoratif Neil Maurer	Fonds de bourse Frances Elizabeth Hilder	Autres fonds	Total
Actif net							
Trésorerie (note 1)	220 \$	10 341 \$	2 840 \$	- \$	29 \$	846 \$	14 276 \$
Placements à court terme (note 2)	-	846	66 806	22 708	366	2 010	92 736
Créances	-	108	149	-	25	-	282
Placements (note 2)	-	298 103	28 866	-	66 792	-	393 761
Comptes fournisseurs et charges à payer	-	(420)	-	-	(94)	-	(514)
	220 \$	308 978 \$	98 661 \$	22 708 \$	67 118 \$	2 856 \$	500 541 \$
Produits							
Dons	- \$	- \$	1 150 \$	- \$	- \$	- \$	1 150 \$
Intérêts et dividendes	-	10 000	3 496	866	2 174	39	16 575
Gain net (perte nette) réalisé(e) sur vente de placements	-	621	-	-	30	-	651
	-	10 621	4 646	866	2 204	39	18 376
Charges							
Bourses et subventions	-	5 600	-	-	-	-	5 600
Autres	-	1 663	-	-	397	-	2 060
	-	7 263	-	-	397	-	7 660
Excédent des produits par rapport aux charges de l'exercice avant l'élément ci-dessous	-	3 358	4 646	866	1 807	39	10 716
Variation nette du gain (perte) non réalisé(e) sur placements (note 6)	-	6 189	2 202	-	3 928	-	12 319
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges de l'exercice	-	9 547	6 848	866	5 735	39	23 035
Solde, début de l'exercice	220	299 431	91 813	21 842	61 383	2 817	477 506
Solde, fin de l'exercice	220 \$	308 978 \$	98 661 \$	22 708 \$	67 118 \$	2 856 \$	500 541 \$
Composé de :							
Produits affecté à l'externe (note 6)	220 \$	130 644 \$	22 036 \$	2 608 \$	33 190 \$	1 011 \$	189 709 \$
Gain net non réalisé sur placements (note 6)	-	65 405	10 506	-	3 928	-	79 839
Capital de dotation (note 7)	-	112 929	66 119	20 100	30 000	1 845	230 993
	220 \$	308 978 \$	98 661 \$	22 708 \$	67 118 \$	2 856 \$	500 541 \$